

Marc Maximin
François Villard
Daniel Coum
Didier Tronche
Pierre Dellion
Pascale Giravalli
Bladwyn de la Brèche



Quelles institutions pour soutenir l'humain dans le lien social ?

Coordination :
Martine Peltier-Le Teuff

L'éveil culturel, partons-en
Bordeaux (33), Université Victor Segalen
Réseau Girondin Petite Enfance : 05 57 57 19 65

2^e assises nationales de la protection de l'enfance
Paris (75), La cité des Sciences de la Villette
Journal de l'action sociale : 01 53 10 74 10

1^{re} journée régionale des réseaux de prévention du suicide
Brest (29), BMO - Mutualité Française Bretagne : 02 98 43 02 70

Éthique et protection de l'enfance : un engagement collectif
Paris (75), Unesco
Enfance et partage : 01 55 25 64

L'autorité a-t-elle un sexe ?
Égalité hommes-femmes : vers un nouveau partage de l'autorité
Paris (75), Mairie du IX^e - FNEPE : 01 47 53 62 70

Parents Professionnels : chacun à sa place
Rennes (35), École supérieure de commerce
Parents Ensemble UDAF 35 : 02 23 48 25 55

Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ?
Paris (75), ASIEM
Grape Formation Enfance : 01 43 78 30 88

Le virtuel, un danger pour les adolescents ?
2^e journée d'étude "Comment écouter un adolescent ?"
Brest (29), Auberge de jeunesse
PASA/Service Écoute Jeunes : 02 98 43 62 51

Familles bouculées, inventées, magistères...
Colloque Gipsy VI
Paris (75), Faculté de Médecine
IS Congrès : 01 43 34 26 71

De la volonté associative à la dynamique institutionnelle...

Martine Peltier Le Teuff
Psychologue clinicienne, Parentel,
Service Écoute Parents, Quimper

Les associations d'action sociale dites loi 1901 font partie de notre paysage politique. Leur place actuelle d'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics nous amène à oublier qu'il aura fallu qu'à la fin du XIX^e siècle, le regroupement des individus ne soit plus perçu comme subversif ou dangereux pour que la loi puisse exister.

D. Tronche confère aux associations d'action sociale un rôle d'avis, d'aiguillon de la société. Inscrivant leurs actions dans l'intérêt général, elles se fondent à partir de valeurs partagées à plusieurs et se constituent dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901 dans des statuts déposés en préfecture.

Enregistrée dans les registres de la cité, chaque association donne naissance à une personne morale, entité sociale et juridique distincte. La constitution et la déposition des statuts, la définition du projet donnent à chacun l'orien-

1 - Cf. infra : "Les associations d'action sociale : une histoire qui fait leur histoire", p. 39

tation et les actions d'intérêt général choisies, définissent l'organisation de mises en place des actions. Devenir adhérent d'une association d'action sociale est un acte d'engagement qui renouvelle à chaque fois ce passage de la personne physique à la personne morale intervenue lors de la création de l'association.



Les institutions émanant des associations sont multiples et interviennent dans de nombreux champs de l'action sociale : handicap, protection de l'enfance, parentalité... Référées aux valeurs associatives qui leur ont donné naissance, elles mettent en œuvre le projet des associations dont elles tirent leur existence et leur légitimité. L'organisation institutionnelle n'obéit pas aux mêmes règles que celles qui régissent les associations. Les acteurs institutionnels ne sont plus des adhérents, mais des salariés intervenant au titre d'un métier que, par contrat, l'association via le directeur leur demande d'exercer envers les personnes concernées par l'action sociale définie. Acceptant le

contrat, chaque professionnel accepte de s'inscrire dans une histoire non seulement institutionnelle mais également associative, et vient à son tour inscrire, de sa place, aussi modeste soit-elle, la marque de sa propre contribution.

Ainsi association et institution sont, en paraphrasant Étienne Rabouin, des ensembles vivants qui créent leur propre style. "Une institution n'est pas qu'un plateau technique" ou une structure administrative. C'est un ensemble vivant inscrit dans une histoire qui permet à chacun de s'y appuyer. Au-delà des réunions et des synthèses, la dynamique d'une équipe c'est surtout son style. C'est cette façon spécifique de pouvoir travailler à plusieurs qui permettra (ou non) d'analyser, de construire ou d'inventer les conditions d'un changement souvent vital pour les patients².

Le contexte actuel de rénovation de "L'action sociale et médico-sociale" inquiète les professionnels : la valorisation de la gestion comptable, la mise en protocole du travail de chaque professionnel, la marchandisation des services rendus au public, etc. produisent une rationalité et une mise en ordre des actes médico-sociaux qui laissent peu de place à l'inventivité que chacun - professionnel, association ou institution - développe dans l'exercice de son métier ou dans la mise en œuvre de son projet, inventivité mise au service de la personne accueillie.

Prendre la parole, dans ce contexte, c'est tenter de témoigner du style de chaque institution au travers des pratiques, des rencontres avec des patients, c'est-à-dire des personnes (enfants, adultes, parents...) pour rendre compte du travail d'attention, d'écoute, d'observations très fines basées sur les petits riens du quotidien, de prise de position et d'engagement des professionnels auprès de ceux qu'ils accueillent et qu'ils accompagnent.

C'est aussi rendre compte des interrogations, des questionnements que la pratique de chacun soulève aussi

² - *Qui suit ? Patients et institutions dans la folie évaluative.*

bien au niveau éthique, déontologique que théorique. Interrogations qui viennent souligner l'exigence inhérente à l'exercice des métiers de l'action médico-sociale.

C'est enfin faire valoir que ce qui touche au plus singulier renvoie inmanquablement au collectif, c'est-à-dire à la communauté humaine à laquelle chacun appartient.

Les associations et les adhérents, les institutions et les professionnels de l'action sociale sauront-elles relever le défi actuel défini par Didier Tronche : résister au rôle de prestataires de service dans lequel les pouvoirs publics les enlèvent par trop souvent, assumer leur responsabilité civique et morale, rester des "veilleurs" de la société ?



Le contexte de rénovation de l'action sociale et médico-sociale inquiète les professionnels : la valorisation de la gestion comptable, la mise en protocole du travail de chaque professionnel, la marchandisation des services rendus au public, etc. produisent une rationalité et une mise en ordre des actes médico-sociaux qui laissent peu de place à l'inventivité que chacun – professionnel, association ou institution – développe dans l'exercice de son métier ou dans la mise en œuvre de son projet, inventivité mise au service de la personne accueillie.

Quelles institutions pour soutenir l'humain dans le lien social ?

Prendre la parole, dans ce contexte, c'est tenter de témoigner du style de chaque institution au travers des rencontres avec des patients, c'est-à-dire des personnes (enfants, parents, adultes...) pour rendre compte du travail d'attention, d'écoute, d'observations très fines basées sur les petits riens du quotidien, de prise de position et d'engagement des professionnels auprès de ceux qu'ils accueillent et qu'ils accompagnent.

M. Peltier-Le Teuff